

On nous écrit

Numéro 22, été 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/40252ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Jumonville

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1981). On nous écrit. *Lettres québécoises*, (22), 10–11.

On nous écrit

Lettres québécoises
1976-81

Monsieur Adrien Thério
Lettres québécoises
etc

Monsieur,

Il y a longtemps que je voulais vous écrire au sujet de votre revue. Je me décide enfin à le faire, à l'occasion du renouvellement de mon abonnement.

Je reçois la revue depuis le premier numéro et c'est toujours avec un intérêt renouvelé que, trimestre après trimestre, je lis et je savoure les différentes chroniques. J'ai vu, avec plaisir, passer le nombre de pages de 40 à 106, la quantité et la qualité des articles s'améliorer constamment, et la présentation générale se raffiner de plus en plus. Je souhaite ardemment que non seulement la revue survive à nos temps difficiles mais qu'elle devienne bimestrielle dans un proche avenir.

Il y a certainement place pour une revue de l'actualité littéraire afin de promouvoir encore davantage notre littérature. Vous trouverez ci-joint un chèque de \$15.00 pour un ré-abonnement de soutien. Je suis heureux de pouvoir contribuer à votre oeuvre et je continuerai de vous lire avec le plus grand intérêt.

Longue vie à *Lettres québécoises* et salutations cordiales à son directeur.

Alain Côté
Aylmer, Qué.

Il faut continuer

Avec ou sans subvention(s), il vous faut continuer. Enseignant, chroniqueur du livre (sans traitement) pour un hebdo régional et surtout amant des lettres québécoises, *Lettres québécoises* est mon bon vent saisonnier. Il lui faut continuer de souffler !

Salutations amicales à toute l'équipe !

Jean-François Crépeau
Iberville, Qué.

À propos de Monologues québécois 1890-1980

André G. Bourassa est bien aimable de préférer le choix de monologues que nous venons de publier, Doris-Michel Montpetit et moi, à ceux d'Eugène Lassalle (1914) et de Camélie Séguin (1937), même si le préfacier de celle-ci, « diseuse, artiste de radio, professeur d'élocution bilingue », voulait qu'on distingue « les morceaux à lire et les morceaux à dire », opinion que semble partager Bourassa.

Nous avons voulu dans notre recueil ou répertoire — il ne s'agit pas d'une anthologie au sens strict, je sais faire la différence — montrer les diverses facettes, du cabaret burlesque jusqu'à la Nouvelle Écriture, du monologue canadien-français et québécois. C'est à partir des déclamations, gazettes rimées et autres « Choses à dire » (titre de notre première partie) qu'une tradition spécifique va se créer, dont les figures-clés sont, entre les deux guerres, Jules Ferland, Armand Leclaire, Paul Coutlée, Jean Narrache — dont Bourassa ne souffle mot : il préfère contester l'insertion d'une fable de douze lignes et d'une chanson d'Édouard Chauvin . . .

Je ne pense pas qu'on puisse qualifier nos présentations de « vagues à souhait ». Est-ce que Bourassa en sait beaucoup plus que nous sur Pat King, Charles Dunord, Gauthier le Batelier et Texan (pseudonyme) ? Ce sont les quatre seuls auteurs — sur cinquante-sept — sur lesquels nous manquons de renseignements, après recherches et consultations. Les autres sont présentés en une demi-page, en moyenne, Coutlée et Gélinas en une page. Ce n'est pas assez ?

Notre lecteur s'avoue « perplexe » devant « le caractère bâclé de l'avant-propos ». Si cette petite page circonstancielle l'énerve, qu'il veuille bien l'oublier. Là n'est pas l'essentiel. Puisqu'il couvre de fleurs mes « préfaces magistrales » aux *Fridolinades* et aux *Monologues québécois 1890-1980*, il aurait pu trouver là l'exposé de notre perspective et de nos critères généraux. C'est le monologue lui-même qui « hésite entre le littéraire et le théâtral » : Trancher brutalement aurait détruit un organisme vivant, complexe. Notre objectif est donc assez clair.

On peut discuter de certains de nos quatre-vingt-dix-neuf textes, mais l'ensemble est équilibré. Et il faut avoir à l'esprit les difficultés énormes de l'entreprise : cueillette dans des journaux, feuilles, archives, papiers personnels et familiaux ; transcription et comparaison ; témoignage et d'abord identification des proches, héritiers et ayants droit . . .

Notre travail, commencé il y a plusieurs années, accéléré depuis un an, ne pouvait pas d'emblée être parfait ou définitif. La seule question des droits d'auteur nous a pris (surtout à Montpetit) des mois d'approche, de discussion, dans certains cas, et nous n'avons pas toujours pu publier exactement ce que nous voulions. La rencontre du monde du spectacle et du monde de l'édition ne va pas de soi. Il a fallu créer, aménager ce lieu conflictuel et dynamique.

Laurent Mailhot

Héloïse dans le métro

Le 9 mars, 1981,
Lettres québécoises.

Les propos de Mme Ferry au sujet du dernier des romans d'Anne Hébert, *Héloïse*, contiennent de nombreuses remarques intéressantes : la description de la Salomé biblique et les rapprochement entre Héloïse et Nadja, de Breton, pour ne citer que deux exemples.

Pour ce qui en est de la « fantaisie interrompue » par les « précisions inutiles », je dois avouer que pour moi, ces précisions n'ont nui en rien au déroulement du récit. Habitant l'ouest canadien et ayant bien peu l'occasion de fréquenter le métro parisien, j'ignorais que certaines stations étaient fermées au public. En me l'apprenant, on n'a fait qu'ajouter à l'étrangeté et au mystère de ces lieux. On peut imaginer le métro de nuit, sorte de fantôme du métro des vivants, s'arrêtant à ces stations mortes pour déposer ou faire monter la meute des faux-morts. (Parlant de « précisions inutiles », l'Académie Française aurait-elle reproché à Anne Hébert d'avoir expliqué le mot 'bagosse' dans *Les Enfants du sabbat* en lui accordant le prix de cette même académie en 1976 ? Pourtant les lecteurs les moins avertis ont dû comprendre qu'il ne s'agissait pas de limonade que Philomène et Adélarde préparaient dans la cave de leur cabane !)

Il y a peut-être une certaine « distanciation » envers le Québec dans ce dernier roman, c'est vrai. Mais a-t-on le droit de reprocher cet écart à l'auteur ? Anne Hébert est une artiste, un écrivain exceptionnel, qui se laisse guider par son imagination et son talent remarquable, non par les contraintes de servitudes historiques.

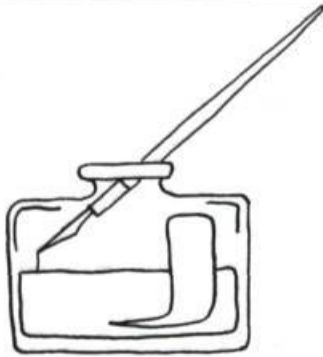
Accuser d'anonymat un écrivain qui touche, même dans un récit aussi bref qu'*Héloïse*, à des thèmes aussi universels et élémentaires que la vie, la mort, l'amour et le destin, me paraît fausser la vraie valeur de ce mini-roman et la façon dont il s'inscrit dans la totalité de l'oeuvre hébertienne.

Laissons Anne Hébert obéir, comme il se doit, à son génie créateur, non à un sens erroné du devoir ou de la loyauté. (N'oublions pas, non plus, qu'Anne Hébert a dû faire paraître *Le Torrent* à compte d'auteur en 1950, et qu'elle a longtemps cherché un éditeur québécois pour *Le Tombeau des rois*, sans résultat.)

Et puis, tous ces coureurs de métro, style 1900, n'auraient-ils pas paru quelque peu anachroniques dans le métro de Montréal ?

Denise Berkhout,
Calgary.

P.S. Longue vie à *Lettres québécoises* !



Gérard Bessette et Jean-Michel Wyl

Le 17 février 1981

Monsieur Adrien Thério
Directeur
LETTRES QUÉBÉCOISES
400 est, rue Sherbrooke
Suite 202
Montréal, Québec

Cher monsieur,

C'est avec un immense plaisir que j'ai parcouru — avant de m'y plonger plus sérieusement — le dernier numéro de LETTRES QUÉBÉCOISES. J'ai eu cependant déjà la joie d'y voir l'hommage que vous avez porté aux *Anthropoïdes* de Gérard Bessette. Rien n'aurait pu être plus justifié que ce que vous dites de cet ouvrage trop peu connu, méconnu même, mais que nous continuons avec fierté à afficher à notre catalogue.

J'ai lu d'autre part la note que vous consacrez à Jean-Michel Wyl, tout comme j'avais pris connaissance avec émotion de l'hommage que Daniel Rolland avait publié de lui au lendemain de sa mort en décembre dernier. Dommage cependant que dans un cas comme dans l'autre, on ait oublié de faire mention de son premier ouvrage, *L'exil*, que les Éditions La Presse ont publié en 1976. Cette sensible réflexion, à laquelle il avait donné le titre de roman, était en réalité un appel à l'aide, le cri annonciateur de sa fin prématurée. Ne l'aurait-on pas entendu ?

Le Président,
Éditions La Presse
Antoine DesRoches



LES FUNAMBULES, un livre difficile ?

Quel est le sens du mot difficile appliqué à l'écriture de Dominique Blondeau ?

Est-ce parce que l'on a du mal à la comprendre ? Combien d'écrivains ont passé pour « difficiles », voire incompréhensibles en leur temps qui, aujourd'hui, sont lus par ceux que la littérature intéresse sans que cela leur pose aucun problème ! Faut-il citer, parmi tant d'autres, Rimbaud, Mallarmé, Valéry jusqu'à Saint-John Perse ? On peut, à ce propos, rappeler qu'il est fâcheux de « faire des objections avec les diverses pièces de son ignorance. »

Dominique Blondeau n'est pas un écrivain « difficile » parce qu'elle joue avec les mots, qu'elle en emploie d'inattendus ou de rares. Elle ne l'est pas plus que bien des contemporains par sa technique ou par les choses qu'elle nous dit. Serait-ce parce qu'elle les dit d'une manière originale, avec des mots, des images qui lui sont propres ? C'est, semble-t-il, le cas de tout écrivain de talent.

Est-elle « difficile » parce qu'en nous offrant une intrigue, en général assez mince, elle nous oblige à réfléchir non seulement sur les comportements de ses personnages, sur leurs motivations secrètes, mais également sur la manière dont tout cela nous est narré ?

C'est ici, je crois bien, que la notion de difficulté trouve prétexte à objection.

Ghislaine Rey
Écrivain et traductrice.

Édition de l'oeuvre d'Aquin

En septembre dernier, des professeurs de l'U.Q.A.M. et de l'Université de Montréal faisaient part au public, à travers les principaux quotidiens et revues littéraires du Québec, d'un projet d'édition critique de l'oeuvre entier d'Hubert Aquin. Avec invitation à collaborer.

Nous tenons à informer les personnes concernées, plus précisément celles possédant des écrits inédits de l'auteur et qui auraient l'intention de les faire parvenir au groupe en question, que nous désapprouvons entièrement cette publication que nous jugeons prématurée, notamment la publication du journal intime et de la correspondance.

Nous invitons plutôt les détenteurs de ces oeuvres à les conserver par devers eux, et à nous contacter s'ils le désirent.

les fils d'Hubert Aquin
Pierre-Stéphane Aquin
Philippe Aquin
887, rue Murray, app. 8
Québec, P.Q.

Un communiqué du groupe EDAQ Édition critique de l'oeuvre d'Hubert Aquin

Parmi les obstacles principaux auxquels se heurte toute recherche en littérature contemporaine, un communiqué récent vient rappeler qu'il y a la difficulté d'accès aux textes et documents détenus par des personnes vivantes ou par leurs ayants droit et le respect dû au privilège qu'elles ont de les tenir secrets ou de ne pas se voir impliqués dans des événements encore récents. Légalement d'ailleurs, aucun document ne peut être publié sans l'autorisation des personnes concernées.

Néanmoins, de telles restrictions, dans la mesure où elles n'amputent pas une oeuvre de ses parties essentielles, ne sauraient entraver la poursuite d'une recherche, surtout dans le cas d'un écrivain qui, par le relief et le retentissement de son oeuvre, est devenu très tôt figure nationale et qui a déjà inspiré tant de travaux universitaires.

Il faut rappeler de plus que les jugements personnels de nature politique, idéologique ou morale, que les polémiques, de quelque nature ou origine qu'elles soient, n'ont aucune place dans une édition critique, destinée seulement à réunir un corpus aussi complet que possible, à l'éditer selon des règles strictes et à le doter d'un appareil historique propre à en rendre l'intelligence plus aisée. Elle ne vise donc qu'à élaborer un instrument de travail, sans lequel les travaux sur l'oeuvre risquent de se trouver invalidés.

Enfin, dans le projet EDAQ, les textes les plus délicats parce qu'ils touchent à la vie personnelle de l'écrivain et de ceux qu'il a connus (Correspondance, Journal) ne représentent que deux volumes sur la quinzaine prévue et ils ont à dessein été placés en fin d'échéancier.

Aussi, fort des appuis qu'il a reçus, des collaborations qui se sont offertes et des sympathies qu'il a suscitées, le projet EDAQ continue avec pour souci premier, d'inventorier tout l'oeuvre d'Hubert Aquin. Il est dès lors important que le plus grand nombre possible de documents soient connus, au moins dans leur existence, et localisés même si leurs actuels détenteurs n'estiment pas opportun d'en autoriser la publication.

Le président du groupe de travail,
Jacques Allard.